

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du JEUDI 28 JANVIER 2016

- Validation de la liste des foyers lauréats des illuminations 2015, proposée par le jury du comité consultatif, qui recevront chacun un prix de 25 € :
 - ✓ *Bruno BANDESAPT – 44 rue de la GrandeVoye*
 - ✓ *Jean-Charles CESAR – 25 rue des Béchamps*
 - ✓ *Régis CHOPAT – 14 La Praye*
 - ✓ *Jacques DUMOULIN – 25 rue de la Petite Côte*
 - ✓ *Dimitri DURAIN – 3 Québrux*
 - ✓ *Jean-Louis FLORIOT – 9 Velupaire*
 - ✓ *Francis GUILLEMIN – 35 Coinchimont*
 - ✓ *Jean-Baptiste LAPREVOTE – 27 rue du Stade*
 - ✓ *Claude LEROGNON – 35 Velupaire*
 - ✓ *Sylvie MANGEL – 16 La Praye*
 - ✓ *Jean-Pierre PERRIN – 48 rue de la Grande Voye*
 - ✓ *Franck PIERRAT – 40 chemin de la Rochière*
 - ✓ *Michel THIÉBAUT – 29 rue de la Costelle*
 - ✓ *Eric VOINSON – 12 chemin du Chauffour*
 - ✓ *Salon de coiffure Carole WEISROCK – 9 rue du 8 Mai (commerce)*
- Approbation de l'avant-projet des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes et demande de subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) auprès de l'Etat
- Approbation de la programmation (proposée par l'O.N.F) de martelage bois 2017 (coupes irrégulières) sur certaines parcelles forestières communales relevant du Régime Forestier
- Reconduction à compter du 16 mars 2016 et pour une seconde année, d'un contrat « emploi d'avenir », pour l'assistance en garderie-cantine et l'entretien des bâtiments communaux
- Refus motivé de vendre des parcelles communales à 2 privés qui avaient déposé une demande (sur des secteurs différents)
- Décision de conserver le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), même si la loi NoTRe prévoyait la possibilité de sa suppression dans les communes de moins de 1 500 habitants
- Avis favorable à la demande d'adhésion au SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale) des communes de GREUX (canton de Coussey) et de Le VALTIN (canton de Fraize)
- Décision de déplacer, à compter de 2016, la fête du village sur le parking « école/gymnase » rue du Stade

Le 29 janvier 2016

Le Maire,
Stéphane DEMANGE

